

**Chaire « Beauté(s) » PSL-L'Oréal
CR Copil#1 – 25 janvier 2019**L'Oréal

- **Alexandra Palt**, directrice générale de la Fondation L'Oréal, directrice générale de la responsabilité sociétale et environnementale de L'Oréal
- **Kaouther Adimi**, responsable de programmes philanthropiques sur la beauté inclusive de la Fondation L'Oréal, écrivain

– [REDACTED]

Université PSL

- **Rémi Carminati**, physicien, ESPCI
- **François Jouen**, neuroscientifique, EPHE
- [REDACTED]
- **Anne-Marie Turcan-Verkerk**, historienne des textes, EPHE
- **Frédéric Worms**, philosophe, ENS

– [REDACTED]
– [REDACTED]
– [REDACTED]

Ordre du jour

1. Introduction
2. Projet scientifique de la chaire
3. Contrats doctoraux et post doctoraux
4. Prix de thèse PSL-L'Oréal
5. Organisation de la chaire
6. Calendrier 2019-2020
7. Questions diverses

1. Introduction

[REDACTED] explique l'intérêt de L'Oréal pour la chaire : [REDACTED]
[REDACTED], tout en espérant que les travaux universitaires réalisés dans le cadre de la chaire resteront accessibles.

[REDACTED]

La discussion porte sur l'accessibilité des conférences (problème de la langue ; mise en place d'un système de traduction), la nécessité de faire venir tous les publics et les méthodes mises en oeuvre dans ce but : internationalisation, ne pas tomber dans le piège de l'arrogance tout en faisant intervenir des conférenciers connus, innover dans les approches et les contenus.

[REDACTED]

2. Projet scientifique de la chaire

L'idée émerge de créer un séminaire de la chaire en plus du cycle de conférences. Il reste à trouver le bon équilibre entre les deux, le séminaire pouvant préparer une conférence, ou au contraire en développer les conséquences. Pour le détail :

Cycle de conférences : a minima 4 par an.

- 2 objectifs :
 - o Donner une dimension internationale, au travers des intervenants et des thématiques ;
ex : [REDACTED]
 - o Toucher un large public : Les conférences ne ciblent pas forcément les salariés de L'Oréal et pas uniquement la communauté PSL.
- Attention à la langue des conférences. Essayer de privilégier les intervenants francophones et prévoir de la traduction simultanée.

- [REDACTED]

- [REDACTED]

[REDACTED]

| [REDACTED]

[REDACTED] L'état de l'art permettra de faire le point sur les sujets sur lesquels des gens travaillent actuellement, à PSL et en dehors. En tout cas,

ces premières idées permettent d'acter une décision : les intervenants ne seront pas limités aux établissements de PSL, la chaire va permettre de fédérer beaucoup plus largement, par une ouverture nationale et internationale et une vraie transdisciplinarité.

3. Contrats doctoraux

Pour ne pas se limiter scientifiquement, aucune distinction de disciplines ne sera faite et aucune liste de disciplines ne sera communiquée.

Pour inciter à l'interdisciplinarité, il sera donné la possibilité de faire des co-directions pluridisciplinaires, avec une majeure permettant ainsi de se référer à une communauté.

Principes généraux :

- Ouverture de l'appel à tous les étudiants de M2 en France et à l'international
- Langues : français, anglais, sauf exception. Niveau de langue ou formation FLE pour les primo-arrivants en France. → Vérifier auprès du collège doctoral
- Candidatures : dépôt par les étudiants
- Rattachement de l'étudiant à une école doctorale de PSL
- Obligation de publier une version vulgarisée des travaux scientifiques (une page)
- Participation à l'animation de la chaire (événements scientifiques et conférences grand public)
- Critère de sélection : la dimension internationale du projet de thèse sera un bonus et non un critère exclusif.

4. Contrats post-doctoraux

Projet scientifique : cibler les projets sur quelques grandes thématiques (ci-dessus), qui soient scientifiques et artistiques, pour inclure les docteurs SACRe.

Principes généraux :

- Aucune limite dans les disciplines
- Ouverture aux candidats internationaux
- Obligation de publier dans des revues scientifiques et de publier une version vulgarisée des travaux scientifiques (une page)
- Participation à l'animation de la chaire (événements scientifiques et conférences grand public)

5. Prix de thèse

Dénomination du prix : Prix de thèse PSL-L'Oréal

Nombre de prix : a priori, un ; un second éventuellement, en fonction des dossiers reçus et du niveau « acceptable » du prix → vérifier les pratiques auprès du collège doctoral

Eligibilité : ouvert à toutes les thèses soutenues entre janvier 2016 et mars 2019, à PSL et dans tout autre établissement

Remise du 1^{er} prix en septembre, à la suite de la conférence inaugurale de la Chaire. A partir de 2020, plutôt se caler sur le prix de thèse PSL SHS.

Le jury sera composé des membres du Copil, qui pourront s'associer des experts en fonction des sujets.

6. Questions diverses

- Ancrage de la chaire dans le Programmes Gradués (PG) Arts (doctorat sciences, arts et création recherche) : cela peut créer un malentendu et restreindre la chaire à l'art. Il a été acté que la chaire serait positionnée aux interfaces entre plusieurs PG.

7. Prochaines étapes :

- Lancement des appels à candidatures

- Contrats doctoraux : vérifier auprès du collège doctoral les prérequis et pratiques en langues
- Postdoc : valider les pistes de projets pour les postdoc
- Prix de thèse : vérifier auprès du collège doctoral les niveaux de prix
- Valider la présentation de la chaire
- Lancer la page web et diffuser les appels

-

-